

S3REnR Occitanie - Concertation préalable du public du 8 avril au 20 mai 2021

Cahier d'acteur - Mode d'emploi

Qu'est-ce qu'un cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur est une des possibilités offertes d'apporter une contribution écrite et argumentée au projet de S3REnR Occitanie dans le cadre de la concertation préalable du public qui se déroule du 8 avril au 20 mai 2021.

Qui peut rédiger un cahier d'acteur ?

La contribution sous la forme d'un cahier d'acteur doit obligatoirement émaner d'une personne morale : collectivités locales, associations ou collectifs, chambres consulaires, syndicats professionnels, organismes publics, para-publics ou privés,...

Quel est le contenu d'un cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur est une réflexion ou une proposition constructive **portant sur le sujet du raccordement des sources de production d'énergie renouvelable en Occitanie**, objet du schéma proposé à la concertation préalable du public.

Pour ce faire, il est demandé dans la contribution de présenter l'objectif de la démarche proposée et **un exposé argumenté** sur le propos.

Le contenu et la formulation du cahier d'acteur (et de toute contribution écrite) doivent respecter les règles de bonne conduite conformément à la Charte de modération téléchargeable sur le site de la concertation ou sur simple demande auprès de RTE (tél, courriel ou courrier). Ils ne doivent ni être injurieux ni porter atteinte à une personne physique ou morale. Le contenu engage la responsabilité de(s) auteur(s).

Sous quelle forme proposer un cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur est un document dactylographié de 4 pages maximum. Ces 4 pages peuvent être éventuellement complétées d'une annexe comportant cartes, schémas explicatifs, plans ou autres éléments nécessaires à la compréhension du contenu.

Il est obligatoire d'identifier l'organisme émetteur de la contribution (personne morale uniquement). Un modèle de présentation est proposé au format Word. Il est disponible en téléchargement sur la plateforme de la concertation du S3REnR Occitanie ou sur simple demande auprès de RTE (tél, courriel ou courrier).

Où envoyer le cahier d'acteur ?

Le cahier d'acteur au format PDF est à envoyer entre le 8 avril 2021 et le 20 mai 2021, par courriel à l'adresse : rte-s3renr-occitanie@rte-france.com.

Que se passe-t-il ensuite ?

Le cahier d'acteur est transmis à l'équipe RTE en charge du projet du S3REnR Occitanie. Le cahier d'acteur sera ensuite téléchargeable sur la plateforme de la concertation :

- Si il est conforme à la Charte de modération ; au sens où il ne peut s'agir d'un écrit portant atteinte à une personne physique ou morale et/ou comportant des propos injurieux ;
- Si après analyse de son contenu, il est considéré par l'équipe projet RTE comme recevable.

Un courriel de RTE informant de la publication ou non du cahier d'acteur sur la plateforme de la concertation sera envoyé à l'adresse courriel de contact communiquée dans celui-ci.

RTE se réserve le droit d'apporter une réponse argumentée qui sera envoyée à l'adresse courriel de contact communiquée et publiée sur la plateforme de la concertation.

Les cahiers d'acteur publiés sur la plateforme de la concertation et leurs éventuelles réponses seront portés au bilan de la concertation remis au Préfet de région.